

### Journée Internationale des Personnes Handicapées

En cette Journée Internationale des Personnes Handicapées, organisée par l'ONU depuis 1992, la FCPE 34 souhaite défendre les élèves en situation de handicap. Rappelons tout d'abord que le handicap n'est pas toujours visible et qu'il peut prendre diverses formes : les troubles « dys », les troubles « TDA » ou « TDAH », ou d'autres troubles cognitifs, affectifs, etc.

Cette rentrée scolaire a vu arriver 400 000 enfants en situation de handicap dans le milieu scolaire dit ordinaire, soit une progression de 19 % en 5 ans (chiffres officiels sur handicap.gouv.fr). Certes, des sections ULIS - unités localisées d'inclusion scolaire – ou des UEE – unités d'enseignement externalisées – ont été créées, des AESH - accompagnant d'élève en situation de handicap – ont été recrutés et d'autres mesures mises en place. Mais cela ne suffit pas. Trop d'enfants sont délaissés (cf notre communiqué de presse du 20.11.2021) ou ne bénéficient pas d'heures AESH suffisantes, ces heures ayant encore été réduites en cette rentrée scolaire. Les AESH mutualisés – un accompagnant pour plusieurs élèves – sont plus nombreux que les AESH individualisés – un accompagnant pour un élève. Dans l'Hérault c'est 16 % d'AESH individualisé contre 37 % au niveau national. Ces personnels sont soumis à des contrats très précaires ne favorisant pas leur recrutement et leur pérennisation dans le système scolaire, recrutements pourtant indispensable dans la palette d'une école inclusive juste et adaptée.

**Fédération des Conseils  
de Parents d'Élèves  
des Écoles Publiques  
de l'Hérault**

**La butte de Richemont  
27 rue Savorgnan de  
Brazza  
34070 Montpellier  
Tél : 04.67.69.02.47**

**E-mail :  
[fcpe.herault@gmail.com](mailto:fcpe.herault@gmail.com)  
Site : [www.fcpe34.org](http://www.fcpe34.org)  
Contact presse :**

Donnons quelques chiffres au niveau national : en 2022 le budget de l'Éducation Nationale (EN) s'élèvera à 78 milliards d'euros. Dans ce budget, l'un des postes est celui « vie de l'élève » comprenant : l'inclusion des élèves en situation de handicap, la vie scolaire et éducation à la responsabilité, les actions éducatives et sociales et la santé scolaire. Ce poste représentera 8,83 % du budget de l'EN soit 6,9 milliards. En parallèle, les subventions versées aux établissements privés, tout niveau confondu, représentera quant à lui 10,29 % du budget soit 8 milliards. En 2021, ce sont 3,3 milliards d'euros qui étaient alloués spécifiquement à l'inclusion scolaire contre 7,8 milliards d'argent public versés pour les établissements privés ! Comment accepter que l'argent public versé aux établissements privés soit supérieur à celui versé à « la vie de l'élève » ou à l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap ? L'argent public doit rester à l'école publique. Et l'école inclusive doit avoir le budget qu'elle mérite, à la hauteur des besoins de ces 400 000 enfants.

Nous interpellons les autorités compétentes pour qu'elles prennent conscience de l'urgence à inverser cette situation, afin que les élèves en situation de handicap soient pris en charge à la hauteur de leurs besoins et que l'école inclusive ne soit pas qu'une jolie expression mais bien une réalité aux actions concrètes.

#### **La FCPE Hérault : qui sommes-nous ?**

1<sup>ère</sup> fédération autonome et indépendante des parents d'élèves  
2000 adhérents  
28 administrateurs départementaux  
Présents dans plus de 150 établissements scolaires publics  
Association reconnue d'intérêt public  
Pour une école publique, laïque, gratuite et inclusive.